

Image not found or type unknown



Cloture mitoyenne mon voisin doit t il contribuer a celle ci

Par **grede**, le **22/09/2008** à **21:11**

bjr mon voisin renove une habitation je me suit fait voler des canards il n y a pas de cloture donc je ne suit pas couvert par mon assurance j ai 250 metres de cloture a poser est t il obliger de contribuer a l achat de celle ci car je suis parfaitement clos barriere et mes canard qui son des gibiers d ornement 50 euros pieces mon prejudice s eleve a 1000 euros lui na aucune barriere interdissant l axer que faire precision mes canard son dans un enclos fermer merci d avance